

Agir avec vous :

■ Des Assises pour la réussite de tous les jeunes Romainvillois·es

Construire avec vous :

■ La ville sera douce à 30km/h

Faire de la **transition écologique** un levier de **création d'emplois**, pour toutes et tous : création de l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire.



Informations municipales COVID-19

Le 28 octobre 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un confinement du 30 octobre au 1^{er} décembre minimum.

Dans cette nouvelle période qui s'ouvre, la Ville de Romainville reste pleinement mobilisée pour assurer la continuité de ses services à destination des Romainvilloises et des Romainvillois et la sécurité des personnes afin d'atténuer au maximum les effets de ce confinement. Une attention particulière est portée aux personnes les plus vulnérables.

Lancement d'un numéro unique "Solidarité Covid-19 Romainville": faire vivre le lien social

Vous êtes ou connaissez une personne âgée de plus de 65 ans et/ou à risque et isolée ?

Vous êtes ou connaissez une personne en grande difficulté sociale ?

Vous souhaitez vous engager, participer via des dons (alimentaires, produits de premières nécessité) ?

La Ville, en partenariat avec les associations romainvilloises de solidarité et d'entraide, a souhaité renforcer son soutien à destination des personnes fragiles et isolées pendant le confinement, en consolidant ses dispositifs d'aide et d'accompagnement.

Pour signaler une personne à risque, isolée, en grande précarité, n'hésitez pas à contacter ou à diffuser le numéro "Solidarité Covid-19 Romainville" - ligne téléphonique du CCAS: 01.49.15.56.14

Les agent·e·s sont à votre écoute 7j/7j de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Vous souhaitez vous engager ou participer, vous pouvez également les contacter par mail: solidaritecovid@ville-romainville.fr

Continuons à faire vivre nos petits commerces

Pendant le confinement, seuls les commerces alimentaires et essentiels restent ouverts. Néanmoins, les commerces de proximité fermés au public s'organisent et proposent des services de vente à emporter, de livraison, d'achat à distance et de retrait de commande "click & collect", afin de permettre aux Romainvilloises et Romainvillois de faire leurs achats, dans le respect des recommandations sanitaires.

Certains commerces proposeront de la livraison à domicile **via un service mis en place par la Ville** (la Libellule: transport pour personnes à mobilité réduite) pour les personnes fragiles et/ou de plus de 65 ans, ne pouvant pas se déplacer. Retrouvez toutes les précisions sur ce dispositif sur le site de la Ville et dans l'annuaire des commerces.

Afin de soutenir les commerçant·e·s, la Ville de Romainville a créé un **annuaire et une cartographie des commerces pour donner de la visibilité à leurs activités** (livraison, vente à emporter, click and collect), **sur le site municipal dans la rubrique "Covid-19 & Crise sanitaire"**.

→ Un annuaire papier des commerces sera également distribué prochainement dans les boîtes aux lettres.

Retrouvez toutes les informations utiles et actualisées, relatives à la crise sanitaire sur le site municipal,

→ www.ville-romainville.fr, rubrique "Covid-19 & crise sanitaire"

Pour recevoir l'actualité municipale, inscrivez-vous à la newsletter sur le site de la ville et suivez-nous sur les réseaux sociaux.

www.facebook.com/VilleRomainville

twitter.com/93Romainville

À l'heure où le magazine municipal a été envoyé à l'imprimeur, les dernières annonces gouvernementales sur le reconfinement du 30 octobre au 1^{er} décembre minimum et les nouvelles mesures sanitaires, n'avaient pas encore été communiquées.

Ainsi, les événements culturels annoncés jusqu'au 1^{er} décembre sont annulés.

Le don de sang du 27 novembre est maintenu.

Suite aux dernières mesures gouvernementales et au reconfinement, certaines structures ont dû fermer leurs portes et d'autres ont mis en place des procédures adaptées pour continuer à accueillir du public dans le respect des mesures sanitaires. En conséquence :

RESTENT OUVERTS :

Enfance, jeunesse et éducation

Les crèches, les écoles maternelles et primaires, les collèges et lycées avec des protocoles sanitaires renforcés.

Administration

Tous les services de la mairie restent ouverts au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

Ouverture du Guichet unique:

le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h45

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

et un samedi sur deux (semaines impaires) de 9h à 11h45.

Des services ont mis en place des procédures spécifiques pour l'accueil du public :

• Point information jeunesse (PIJ):

Accueil du public sur rendez-vous à horaires fixes et espacés. Réservation par mail pij@ville-romainville.fr ou téléphone: 01 71 86 60 44.

• Mission locale:

Accueil du public à horaires fixes et espacés, du lundi au jeudi, de 10h à 16h sans interruption, fermeture au public le vendredi.

Sur rendez-vous à prendre sur place, par mail mlromainville@gmail.com ou téléphone : 01 41 71 04 82.

• Médiathèque Romain-Rolland :

Elle est fermée au public mais mettra en place un système de click & collect. Renseignements: www.mediathèque-ville-romainville.fr / mediathèque@ville-romainville.fr / 01 71 86 60 16.

• La Maison des parents :

La Maison des parents reste ouverte au public, en alternance présentiel sur rendez-vous ou à distance.

Prise de rendez-vous par téléphone 01 71 86 60 22 ou à la Maison des parents sur deux demi-journées de permanence: mardi après-midi et jeudi matin.

Pour plus d'informations: mparents@ville-romainville.fr ou 01 71 86 60 22

• La Maison des retraité·e·s :

Elle reste ouverte au public mais tous les événements, sorties et activités sont suspendus.

Renseignements: 01 49 15 56 41.

Santé

• Le Centre municipal de santé Louise-Michel est ouvert le lundi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h, du mardi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h.

91, rue st Germain - 01 41 83 17 70

• Les Ehpads, ainsi que les maisons de retraite: les visites sont autorisées avec des protocoles sanitaires renforcés.

• Les pharmacies.

• Les rendez-vous médicaux seront maintenus.

Lieux publics

• Les parcs et jardins.

• Les cimetières. Les enterrements continueront à se tenir dans la limite de 30 personnes maximum.

Guichets des services publics: bureaux de poste, préfectures, Pôle Emploi.

Banques et assurances

Commerces

• Les marchés alimentaires en intérieur et extérieur.

• Les tabacs et les kiosques de presse.

• Les commerces alimentaires et dits "essentiels".

SONT PARTIELLEMENT FERMÉS :

Bars et restaurants

Les restaurants peuvent conserver une activité de vente à emporter ou de livraison. Les distributions caritatives de nourriture pourront continuer.

SONT TOTALEMENT FERMÉS :

Les établissements culturels et sportifs :

• **Le Pavillon** (01 49 15 56 53 / contact.lepavillon@ville-romainville.fr)

• **La Maison de la Philo** (01 71 86 60 20 / maisondelaphilo@ville-romainville.fr)

• **Le cinéma Le Trianon** (01 83 74 56 00)

• **Les complexes sportifs.** Seule l'activité sportive des groupes scolaires et les activités périscolaires restent autorisées dans les équipements sportifs de la ville.

• **Le conservatoire Nina-Simone** (01 83 74 57 75)

• **La piscine Jean-Guimier** (01 83 74 58 00)

Les commerces dits non essentiels (selon la liste définie par l'arrêté du 15 mars 2020): centres commerciaux, salons de coiffure, boutiques d'habillement, librairies, cordonniers, boutiques de décoration, instituts de beauté.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Port du masque

Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble de l'espace public et les lieux ouverts au public pour les personnes de 11 ans et plus (sous peine d'une amende de 135 euros).

Le port du masque est obligatoire pour les élèves de 6 ans et plus dans les écoles et aux abords des écoles. Il est recommandé de porter le masque dès 6 ans dans la mesure du possible.

Rencontres et évènements

Les rassemblements privés ou publics sont interdits.

Les déplacements

Depuis le 30 octobre, les déplacements sont interdits sauf dans certains cas et sur attestation uniquement, disponible sur le site du gouvernement et de la Ville.

Une amende forfaitaire de 135€ sera appliquée en cas de non-respect du confinement.

État civil

■ NAISSANCES

AIT IHADDADENE Amine, né le 04/07/20 - AYHAN Defne, née le 05/09/20 - BAGUET Lilas, née le 31/08/20 - BLAZQUEZ Y GOMEZ Alix, né le 06/09/20 - COHEN Nathy, née le 24/06/20 - DANDIN Armand, né le 09/09/20 - DJENNAD Wassim, né le 05/09/20 - DOUMBIA Isai'ah, né le 28/08/20 - DULAC Raphaëlle, née le 08/09/20 - DULAUYOY Samuel, né le 22/07/20 - FRÈRE GONÇALVES TAVARES Mathéo, né le 05/08/20 - GABORIT Andréa, née le 11/08/20 - GARCETTE Benjamin, le 15/09/20 - HRIZI Fafani, née le 16/07/20 - HURTADO Maëlle, née le 16/08/20 - IZEM Anir, né le 24/07/20 - KOULOUGLI Amélia, née le 31/08/20 - LABBÉ SABLONNIÈRE César, née le 17/09/20 - EXACTMalo, née le 23/08/20 - LAUGIER MANDELBAUM Eliott, né le 17/06/20 - MATHIEU Billie, née le 28/08/20 - MICHALON Aden, né le 25/07/20 - MORINEAU Nathan, né le 03/08/20 - PALMISANO Djenna, née le 22/07/20 - QUINSAC Élaïa, née le 23/08/20 - SERIFOU Sarah, née le 27/05/20 - SOW Imran-Djibril né le 27/08/20 - SYLLA Sohan né, le 23/06/20 - TRIGUERO HUYNH Luca, né le 29/08/20 - VAN HERREWEGHE Julie, née le 26/08/20 - VITRANT Léna, née le 21/06/20 - WASERMAN Lenny, né le 16/09/20

■ BAPTÊMES

MEILHAC Hugo, le 22/08/20

■ MARIAGES

BENALI Zakaria et FENNI Zouina, le 19/09/20
COOPER Christina et BASSINET Julien le 22/08/20
GUEYE Hawa et TALL Mamadou, le 29/08/20
KALFA Noémie Sarah et DUANI Kevin, le 02/09/20
LAFONT Isabelle et BERTRAND Renaud, le 29/08/20
LÉON Cédric et MERLETTE Laëtitia, le 19/09/20
NELSON Louna et JEAN-BAPTISTE Alex, le 25/07/20
RIBAUX Christine et GILLET Thierry, le 29/08/20

■ DÉCÈS

ABDERRAHMAN Mohamed, 67 ans, le 15/08/20 - BARRAU Rolland, 90 ans, le 7/09/20 - BAUMGERTNER Pierre, 76 ans, le 13/08/20 - BIBA Boualem, 76 ans, le 07/09/2020 - BISSON Daniel, 65 ans, le 29/08/20 - BOIRAUD Monique, 82 ans, le 22/07/20 - BOURAS Abdelkader, 86 ans, le 11/08/20 - BUISSON Jean-Claude, 76 ans, le 05/09/20 - BZAYOU Mbarek, 23 ans, le 10/07/20 - CÉANSU Mireille, 73 ans, le 12/08/20 - CHATRI Mohammed, 80 ans, le 05/09/20 - CHAVY Hélène, 83 ans, le 08/09/2020 - DEVAUX Nicole, 78 ans, le 13/08/20 - FALCHI Maria, 92 ans, le 29/07/20 - FERRIER Christiane, 73 ans, le 08/08/20 - FRAU André, 74 ans, le 17/08/20 - KACHTALI Houa, 32 ans, le 16/07/20 - KARALOU Simon, 50 ans, le 08/03/20 - LEROY Andrée, 95 ans, le 28/08/20 - LICARDIE Solange, 86 ans, le 28/08/20 - MACAIRE Robert, 84 ans, le 27/07/20 - RALITE Andrée, 78 ans, le 04/09/20 - SANTO François, 65 ans, le 22/07/20 - SAEA Fanny, 93 ans, le 22/09/20 - SIBELLA Victor, 86 ans, le 08/07/20 - VARLET Geneviève, 88 ans, le 04/07/20

Une mutuelle communale pour les Romainvilloises et Romainvillois !



Devant les difficultés d'accès aux soins rencontrées par les habitant-e-s, la Ville souhaite proposer, dans un esprit de solidarité, à tou-te-s les Romainvillois-es et les personnes qui travaillent à Romainville, une mutuelle communale, avec des garanties et cotisations négociées. Le diagnostic santé du territoire élaboré en 2018, dans le cadre du Contrat local de santé, avait révélé en effet que 32,4% des Romainvillois-es ne bénéficiaient pas de couverture maladie complémentaire, obligeant ces personnes à renoncer à se soigner. À la suite de l'appel à partenariat lancé par la Ville, c'est Solimut Mutuelle de France qui a été retenue en raison de ses tarifs attractifs et des prestations proposées.

Solimut Mutuelle de France propose la gamme **Energie Commune** avec 4

niveaux de remboursements, permettant aux Romainvillois-es de bénéficier, dès 22,45 €, d'une couverture santé solidaire, performante et à moindre frais.

Vous souhaitez plus d'informations sur les garanties proposées ? Solimut Mutuelle de France vous accueille et vous informe :

■ **Centre municipal de santé Louise-Michel** : tous les mardis, de 9h30 à 12h30, jusque fin janvier hors vacances d'hiver

■ **Espace Jacques-Brel** : mercredis 4 novembre, 9 décembre et 13 janvier, de 9h30 à 12h

■ **Espace Marcel-Cachin** : mercredis 18 novembre, 16 décembre et 20 janvier, de 9h30 à 12h

■ **Espace Nelson-Mandela** : mercredis 25 novembre et 27 janvier, de 9h30 à 12h

■ **Maison des retraité-e-s** : mercredis 2 décembre et 6 janvier, de 9h30 à 12h

Contactez directement Solimut Mutuelle de France au 01 75 64 50 21 ou par mail montreuil@solimut.fr

Cinq nouveaux commerces de proximité

Depuis l'été, des commerces et restaurants ont ouvert leurs portes dans le quartier du centre-ville. Restaurants, boucherie, cave à vin, mais aussi salon de beauté... tour d'horizon de ces cinq nouveaux lieux.

« Bon à Boire »

À la fois cave à vins et à manger, bar à vins et à cocktails, ce nouveau lieu propose des produits régionaux et produits bio pour tous les amoureux et amoureuses du terroir.
87, avenue du Président-Wilson

Boucherie « Villenièr »

Cette boucherie propose des viandes d'origine exclusivement française et des produits de charcuterie de qualité, et porte une attention particulière aux modes d'élevage (plein air) et à l'impact environnemental.
89, avenue du Président-Wilson

« Salade à Gogo »

Ce bar à salades, à jus et soupes vous propose de composer vos plats à base de fruits et légumes frais, agrémentés de sauces maison. Des plats chauds (riz, pattes, pommes de terre ou quinoa) sont également cuisinés. Sur place et à emporter.
25, avenue de Verdun - 01 70 25 50 55

« Saveurs d'Asie 163 »

Ce restaurant propose des spécialités chinoises et japonaises à la livraison ou à emporter.
25, avenue de Verdun - 01 48 43 76 94

Salon de beauté

« French Riviera Studio »

Ce salon propose des soins beauté à base d'ingrédients d'origine naturelle ou issus de l'agriculture biologique et est spécialisé en dermopigmentation.
59, rue de la République - 07 77 82 32 99

Permanences d'élu-e-s :

Ces temps de rencontre et d'échange avec les élu-e-s se poursuivent.

Ces permanences sont l'occasion de discuter sur tous les sujets qui vous concernent.

L'équipe municipale vous reçoit le samedi de 10h à 12h dans les quatre lieux suivants :

■ **Espace Jacques-Brel (Bas-Pays)**
Rue de la Poix-Verte - 01 49 15 55 39

■ **Espace Marcel-Cachin (Centre)**
30, rue de la Résistance - 01 71 86 60 40

■ **École Fraternité (Trois-Communes)**
Entrée par le 77, rue de la Fraternité

■ **Pôle éducatif Maryse-Bastie (Youri-Gagarine)**
11, rue des Fontaines



Donnez votre sang : une belle action solidaire pour sauver des vies !



La Ville de Romainville s'engage en faveur du don de sang, aux côtés de l'Établissement français du sang (EFS), en lien avec des bénévoles, en organisant une collecte mobile de sang auprès de la population. Les donneur-euse-s seront accueilli-e-s à l'espace Marcel-Cachin le vendredi 27 novembre de 14h à 19h dans le respect des consignes de sécurité sanitaires pour protéger les

donneur-euse-s et le personnel. L'EFS a mis en place les mesures barrières et de distanciation, avec port de masque fourni et obligatoire pour tou-te-s. Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, la collecte de sang doit absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des patient-e-s pour lesquels les transfusions sont vitales. L'EFS et la Municipalité adressent leur message

de sensibilisation au personnel et comptent sur la générosité de tou-te-s pour participer à cette journée de collecte et inciter le plus grand nombre à réaliser cet acte solidaire et citoyen. Un système d'inscription en ligne sera mis en place pour fluidifier l'arrivée des donneur-euse-s via la plateforme d'inscription : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Conditions requises :

- Avoir entre 18 et 70 ans inclus, être en bonne santé, peser plus de 50 kg et ne pas être à jeun.
- Les femmes peuvent donner leur sang maximum quatre fois par an, les hommes six fois par an.
- Prévoir une pièce d'identité lors d'un premier don.

Plus d'informations sur www.dondesang.efs.sante.fr

Venez explorer en novembre et décembre l'univers de la BD et du manga à la médiathèque Romain-Rolland



Le samedi 14 novembre à 15h30, l'autrice Art-of-K présentera *Euterpe*, manga en deux tomes donnant la part belle au piano et aux mystérieux souvenirs qu'il suscite chez un jeune homme revenu vivre dans la maison de son enfance. La mangaka parlera de son travail, montrera les différentes étapes de création d'un manga et réalisera un dessin en direct et en musique.

Un club de lecture spécial BD/manga aura lieu **le samedi 28 novembre à 16h30** pour échanger entre lecteurs, lectrices et bibliothécaires autour de questions fondées sur l'imagination, les souvenirs ou les émotions, aussi fondamentales parfois que « Le titre que je mettrais certainement en avant lors d'une rencontre extraterrestre ».

La médiathèque accueillera du 14 novembre au 19 décembre l'exposition

Le temps des humbles, avec des planches du roman graphique de Désirée et Alain Frappier paru en juin 2020. Deuxième volet de ce que Luis Sepúlveda appelle « une véritable saga chilienne », cette bande dessinée revient sur les trois années de l'Unité Populaire dirigé par Salvador Allende, de 1970 à 1973. Cette période d'espoir est incarnée par une jeune femme, Soledad, portant la voix des « humbles », tout un peuple mobilisé pour plus de justice sociale.

Désirée et Alain Frappier, l'autrice-scénariste et le dessinateur du *Temps des humbles*, viendront présenter leur ouvrage **le 5 décembre à 16h**. La rencontre sera suivie d'un concert : un quartet formé autour du pianiste Julio Laks donnera à entendre des chansons de la période de l'Unité populaire.

Romainville accueille « Les Réserves » du frac Île-de-France !

À Romainville, le 27 novembre 2020 sera inauguré le nouveau bâtiment du fonds régional d'art contemporain (frac) Île-de-France « Les Réserves ». Construit à l'initiative de la Région Île-de-France et cofinancé par le Ministère de la Culture, ce bâtiment, de 2000 m² dont 400 m² seront ouverts au public, donnera des réserves pérennes aux collections du frac Île-de-France et offrira des espaces d'accueil du public et d'exposition. Ces espaces permettront d'améliorer la conservation et la gestion de sa collection composée de 2000 œuvres, et d'y déployer un nouveau projet culturel et artistique en lien avec tous les acteurs et les publics du territoire francilien.

Conçu par l'agence d'architecture Freaks, le bâtiment « Les Réserves » s'inscrit dans le nouveau pôle d'art contemporain de l'Est parisien dans le quartier des Bas-Pays, regroupant également la Fondation Fimenco, plusieurs galeries (Air de Paris,

In Situ-fabienne Leclerc, galerie Sator, Jocelyn Wolff) regroupées sous le label « Komunuma », l'association Jeune Création, des artisans d'art (Après-Midi Lab, Laurel Parker Book), ainsi que l'école américaine de mode et de design Parsons Paris.

Pour cette inauguration sera déployé le 1^{er} volet de *Children Power*, un ambitieux projet d'expositions autour du thème de l'enfance, prenant également place en 2021 au Plateau à Paris et au Château à Romainville. Ce premier accrochage d'œuvres choisies par les élèves de Romainville de la classe de CM1-CM2 de l'école Henri-Barbusse et de la classe de 6^e F du Collège Gustave-Courbet parmi la collection du frac marquera l'ouverture du bâtiment, avant que commence le transfert de la collection, courant 2021. Plusieurs partitions musicales d'artistes issues des œuvres du frac seront activées par des élèves des sept conservatoires du territoire Est-ensemble.



Inauguration
27/11/20 de 17h à 21h
Ouverture exceptionnelle
Du 27/11/20 au 31/01/21
avec l'exposition *Children Power 1*

Week-end festif d'ouverture
Du 27 au 29/11/20
Programme événementiel de concerts et performances à partir d'œuvres de la collection
Du 27/11 au 13/12/20

Frac Île-de-France, Les Réserves
43, rue de la Commune de Paris
93230 Romainville

Pour plus d'informations :
www.fraciledefrance.com

AGIR AVEC VOUS



Portes ouvertes de la Ressourcerie-Fabricothèque le 22 octobre 2020.

Ressourcerie-Fabricothèque : un nouveau lieu de réemploi s'installe à Romainville !

Vous souhaitez donner une seconde vie à vos objets inutilisés, vous équiper à moindre coût ou encore fabriquer vos propres objets ? Une Ressourcerie-Fabricothèque gérée par l'association La Grande Ourcq s'est installée dans le quartier des Bas-Pays, avec le soutien de la Ville.

Électroménager, mobilier, textile, vaisselle, puériculture, jouet, livre, mercerie... la Ressourcerie collecte les objets dont vous ne voulez plus, en bon état ou nécessitant des réparations simples. D'un simple nettoyage à une transformation en profondeur, La Grande Ourcq valorise les objets avant de les remettre en vente à petits prix au sein de sa Boutique Solidaire, ouverte à toutes et tous. Ce nouveau lieu de 400 m² dédié au réemploi proposera également des ateliers (menuiserie, couture, sérigraphie, etc.), ouverts aux adhérent-e-s, pour réparer ou fabriquer en matériaux de seconde main.

La Ville souhaite une longue vie à La Grande Ourcq, nouvel acteur de l'Économie Sociale et Solidaire à

Romainville et à cette Ressourcerie-Fabricothèque porteuse d'emplois, de solidarités et de développement local en faveur de la transition écologique.

Vous souhaitez participer à ce projet et intégrer la vie de l'association ?

Écrivez à : contact@lagrandeourcq.org ou contactez l'association via les réseaux sociaux (Facebook et Instagram : [lagrandeourcq](https://www.instagram.com/lagrandeourcq))

Informations pratiques :

La Ressourcerie-Fabricothèque
180, avenue Gaston-Roussel

Collectes tous les mardis de 10h à 13h et 16h30 à 19h30 et les samedis de 16h à 18h -

Horaires Boutique Solidaire :
les samedis de 10h à 18h

www.lagrandeourcq.org

Ramassage des encombrants



Est Ensemble est chargé de la collecte des encombrants; voici les dates des prochains ramassages :

- **Secteur 1 (jaune) :** jeudis 12 et 26 novembre - 10 et 24 décembre
- **Secteur 2 (rose) :** vendredis 13 et 27 novembre - 11 et 25 décembre

Pour les autres secteurs, consultez la carte sur le site Internet de la Ville ou sur celui d'Est Ensemble.

Les encombrants doivent être déposés sur la voie publique à partir de 20h la veille et impérativement avant 6h le jour du ramassage.

Le dépôt sauvage de déchets sur la voie publique est une infraction passible d'une amende pouvant s'élever à 3000 €.



Téléphones utiles

HÔTEL DE VILLE
Place de la Laïcité - 01 49 15 55 00

Services municipaux :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Guichet unique : 01 49 15 56 20

État civil, carte d'identité et passeports, élections, inscriptions aux activités périscolaires et municipales

Le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h45; du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h;

un samedi sur deux de 9h à 11h45
guichet.unique@ville-romainville.fr

Permanences

■ **Permanence d'avocat (sur RDV)**
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h à 19h.
Salle des permanences de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

■ **Écrivain public**
Espace Jacques-Brel : 01 49 15 55 39
Samedi, 9h30-12h, sans RDV
Jeudi (pendant les vacances scolaires), 9h30-12h, sans RDV

Espace Marcel-Cachin : 01 71 86 60 40
Vendredi, 14h-17h, sur RDV

Espace Nelson-Mandela : 01 49 20 93 67
Mardi, 14h-17h, sur RDV

Retour en images

Pour la seconde partie de l'été 2020, la Ville a souhaité renforcer et diversifier ses propositions d'évasion et d'été apprenant. Au menu, des activités culturelles, ludiques, et pédagogiques portées par les Espaces de proximité et le Point information jeunesse (PIJ). Retour en images sur quelques moments forts du dispositif au mois d'août :

■ Le mardi 11 août, l'association Kosmopolite, acteur majeur de la promotion du Street art en France et à l'étranger, a animé un atelier d'initiation au graffiti pour les jeunes de l'espace Nelson-Mandela.

■ Une petite remise à niveau avant la rentrée avec cet atelier de révision en français et mathématiques pour les enfants de 6 à 11 ans qui s'est déroulé à l'espace Jacques-Brel, le mardi 18 août.



■ Le lundi 24 août, un groupe de près de cinquante enfants de Romainville a pris la route direction de Tignes et Val d'Isère pour le séjour "Colos apprenantes". Au programme de cette semaine d'évasion ludique et studieuse: découverte de la montagne, sports collectifs, randonnée, escalade, etc !



■ Dans la semaine du 17 au 21 août, un groupe de jeunes Romainvillois-es inscrit-es au Point information jeunesse (PIJ) ont été initié-es à la réalisation d'un reportage vidéo avec le concours de l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV).



■ Les cérémonies commémoratives du 76^e anniversaire de la Libération de Romainville et de l'Île-de-France se sont déroulées le samedi 5 septembre en présence de François Dechy, maire de Romainville, des élu-es de la Municipalité, et des représentante-s des associations d'Anciens combattants.

La cérémonie s'est conclue en mairie par la restitution en vidéo d'un parcours mené par la Compagnie des Myosotis avec des enfants et adolescent-es des trois espaces de proximité Marcel-Cachin, Jacques-Brel, et Nelson-Mandela.

Le traditionnel Forum de rentrée, ouvert à toutes les associations Romainvilloises, s'est tenu le dimanche 6 septembre 2020 dans le square de la Mairie et au jardin du Pavillon, dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé et adapté à l'épidémie de Covid-19.

■ Les Romainvillois-es ont pu s'informer aux nombreuses activités associatives et municipales proposées pour 2020-2021 sur une centaine de stands répartis dans huit villages thématiques.



■ Ce moment fort de la rentrée a été l'occasion de rencontres et d'échanges entre habitant-es, élu-es de la Municipalité, et acteurs et actrices du milieu associatif romainvillois.



■ Lundi 14 septembre, au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, trente jeunes romainvillois-es de 16 à 25 ans ont participé à une journée d'information et d'inscription au dispositif "Rebond". Destiné aux jeunes éloigné-e-s de l'emploi, il est porté par l'organisme Educaterra en partenariat avec le service Emploi-insertion de la Ville et les associations locales : Ajir, Jarr, et NouvelleG. Pendant plusieurs semaines, ils et elles seront guidé-e-s afin de construire ou confirmer un projet professionnel qui correspond à leurs envies et aux besoins du territoire.



■ Promenade imaginaire dans l'ancien village de Romainville, découverte des jardins familiaux de l'île de loisirs de la Corniche des Forts, visites guidées du cinéma Le Trianon et des lieux de culte... Les 19 et 20 septembre, les Romainvillois et les Romainvilloises ont (re)découvert le temps d'un week-end l'Histoire, le patrimoine et le matrimoine de leur ville.



Pour inaugurer la nouvelle saison culturelle du Pavillon, la compagnie Inex a créé *Le Cabaret du Nouveau Monde*. Une ambiance cabaret, un public réuni autour de tables, une soirée orchestrée par le clown Vulcano et Monsieur Olive, musicien-ne-s, marionnettistes et artistes circassien-ne-s pour un moment joyeux et spectaculaire !



La Ville a lancé sa saison jeune public au Pavillon, les 26 et 27 septembre, en partenariat avec l'Association Un neuf trois Soleil ! qui œuvre pour le spectacle vivant très jeune public. Ce programme a proposé des spectacles musicaux, théâtraux, et chorégraphiques pour le plus grand plaisir des plus jeunes et de leurs parents !

■ Lady Do et Monsieur Papa, au clavier et aux guitares, ont joué des chansons sous forme d'histoires cocasses de leur composition. Habillées de mélodies électroniques accrocheuses, elles ont conquis les enfants présents.

■ L'artiste pluridisciplinaire Mathilde Vrignaud a joué *Des (Petites) Parades*. Une étonnante performance dansée sous forme d'exploration sensorielle en interaction avec le jeune public présent.



■ La chorégraphe Marie Simon, de la compagnie Les Cils, a présenté la première étape du spectacle *Museau* qui se produira en mars 2021. Une représentation du corps humain comme un paysage en constante mutation.



■ Comment raconter le lien parent-enfant? Eleonora Ribis et Laurent Dupont, de la compagnie Melampo, ont joué *Les petites vertus*, le mercredi 14 octobre, à l'espace Nelson-Mandela. Un spectacle pour le très jeune public proposé par l'Association Un neuf trois Soleil !



■ Le mercredi 7 octobre, dans le cadre du "Mois de la petite enfance" qui s'est déroulé à Romainville jusqu'au samedi 31 octobre, Thomas Josse a conté *Petites histoires pour devenir grand* au jeune public de la médiathèque Romain-Rolland. Des histoires d'animaux amusants, astucieux et courageux pour aider à devenir grand-e-s !



■ *An Irish story*, c'est l'histoire d'une affabulation : l'invention par une adolescente en manque de romanesque, au sein d'une famille presque sans histoire, d'un grand père imaginaire opportunément disparu. De et avec Kelly Rivière, ce spectacle proposé le mardi 6 octobre au Pavillon, a conquis le public Romainvillois.

Le samedi 26 septembre, dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, les habitant-e-s ont été invité-e-s à participer à l'opération " Nettoyons la nature ". 260 kilos de déchets ont ainsi été collectés sur quatre lieux de Romainville lors de cette action citoyenne et intergénérationnelle menée avec les associations Ball et Scouts et Guides de France.



■ Collecte conséquente dans les rues et espaces verts du quartier pour l'équipe de bénévoles de la place André-Léonet aux Bas-Pays.

■ Au parc de la Sapinière, les adultes, à l'instar des jeunes, n'ont pas ménagé leurs efforts pour débarrasser le site de ses débris.



■ Pause photo pour l'équipe de la rue du Chemin-Vert à laquelle ont rendu visite (au deuxième rang de gauche à droite) Hakim Saidj, Maire-adjoint à la Tranquillité publique, la Prévention, la Propreté et au Lien intergénérationnel, François Dechy, Maire de Romainville, et Mathieu Langlois, Maire-adjoint à la Vie économique locale, aux Commerces, à l'Entrepreneuriat, à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Innovation et à l'Emploi.



■ Aux abords de la Plaine centrale à Marcel-Cachin, le ramassage des déchets abandonnés sur les espaces publics a mobilisé les habitant-e-s du quartier.





Sensibilisation au compostage avenue Henri-Barbusse.

CONSTRUIRE AVEC VOUS

ACTES, un nouveau dispositif pour l'inclusion dans l'emploi

La Municipalité lance l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES) dont l'objectif est de développer l'emploi en insertion sur le territoire dans le secteur innovant de la transition écologique et solidaire.

« La Municipalité veut prendre sa part de responsabilité pour l'emploi des personnes qui sont le plus éloignées du monde du travail et souhaite que cela serve aussi un projet écologique et solidaire. Aujourd'hui, Romainville ne compte qu'une seule structure d'insertion par l'activité économique employant 50 salarié-e-s. Or si nous voulons atteindre la moyenne régionale, il faut que nous visions au moins 200 emplois en parcours d'insertion dans la commune » explique Mathieu Langlois, Maire-adjoint à la Vie économique locale, aux Commerces, à l'Entrepreneuriat, à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Innovation et à l'Emploi. Dans ce contexte, l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire a pour objectif d'être l'outil institutionnel

qui permettra de développer l'inclusion par l'emploi à Romainville.

Atelier chantier d'insertion

Pour ce faire, le choix s'est porté sur la mise en place au sein de la collectivité d'Ateliers Chantier d'Insertion (ACI) conventionnés par l'État. Ce conventionnement permet à la Ville d'employer en Contrat

ACTES a pour objectif d'être l'outil institutionnel qui permettra de développer l'inclusion par l'emploi à Romainville.

à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles comme les moins de 26 ans en grande difficulté, les bénéficiaires de minimas sociaux, les demandeur-euse-s d'emploi de longue durée et les travailleur-euse-s reconnu-e-s handicapé-e-s.

20 emplois d'ici 2021

Dans les douze prochains mois, 20 emplois en CDDI de 26 heures financés par l'État seront créés à Romainville au sein de la collectivité grâce à ce dispositif. « Nous positionnerons ces emplois dans des champs encore peu couverts par les secteurs publics et marchands tels que le maraîchage, la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement des mobilités douces... » détaille Mathieu Langlois.

Tremplin vers l'emploi

Epaulé-e-s par des agent-e-s encadrants techniques de la Ville, les salarié-e-s en insertion bénéficieront d'une formation en situation de travail et d'un suivi personnalisé assuré par un-e Chargé-e d'Insertion Professionnelle. Car l'objectif de ces contrats d'insertion d'une durée de 6 à 24 mois maximum, c'est de rapidement propulser les salarié-e-s vers un emploi durable. Pour l'heure, huit postes en CDDI vont être créés d'ici la fin de l'année.

Qu'est-ce que l'insertion par l'activité économique ?

L'insertion par l'activité économique (IAE) a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. L'insertion par l'activité économique, notamment par la création d'activités économiques, contribue également au développement des territoires. L'IAE est une des composantes de ce que l'on appelle aujourd'hui l'Économie Sociale et Solidaire. En octobre dernier, une proposition de loi relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité et à l'expérimentation des territoires zéro chômeur de longue durée a été adoptée. Elle renforce et consolide les moyens mis en œuvre par l'État dans le développement de cette politique publique et de l'emploi.

Dans le cadre de la création des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire permettra la création d'ici la fin de l'année de huit emplois en insertion.

Familiariser les habitant-e-s à l'alimentation durable, à la prévention des déchets et à la collecte sélective, au compostage mais aussi favoriser l'inclusion dans l'emploi... Tels sont les grands objectifs de l'ACTES. Dans ce cadre, l'Agence Communale accueillera et accompagnera dès décembre 2020 huit salarié-e-s en insertion recruté-e-s par la Ville. « Leur seront proposés divers parcours métiers - maraîchage, animation, médiation, vente... - adaptés au profil de chacun », explique Yuna Conan, directrice de la Cité Maraîchère. Pour l'heure, parmi les huit salarié-e-s de l'ACI, quatre seront formé-e-s « en situation de travail » aux activités de maraîchage par une cheffe de culture - encadrante technique. « À la livraison de la Cité Maraîchère début décembre prochain, il faudra mettre en place, remplir de terreau et amorcer les cultures de 743 bacs – soit une surface de 700 m² de culture - dans la serre verticale. Au programme également: installer la champignonnière et préparer les cultures des espaces extérieurs (jardins pédagogiques et parvis) » détaille Yuna Conan. Fin 2020, ce sont quatre autres employé-e-s en insertion « médiateurs zéro déchet et espace public », en lien avec le service Propreté Urbaine de la Ville et accompagné-e-s par un encadrant-e technique animation, qui s'initieront aux nouveaux métiers d'éco-animateur-riche et d'ambassadeur-riche du tri.

La ville sera douce à 30km/h

Au 1^{er} janvier 2021, la circulation sera limitée à 30km/h dans toute la commune. En choisissant d'expérimenter ce dispositif ambitieux de sécurité routière, la Municipalité s'inscrit aussi dans une démarche de promotion des circulations douces à Romainville.



Mobilités douces

Avec la «ville 30» l'objectif est aussi de favoriser un meilleur partage de la voirie entre piéton-ne-s, cyclistes et conducteur-ric-e-s. En cela on diminue aussi la pollution urbaine et les nuisances sonores et on améliore le cadre de vie de tous les habitant-e-s.

Limiter la vitesse à 30km/h, c'est de fait laisser une plus grande place aux cyclistes avec la création de doubles-sens cyclistes dans les zones 30. Enfin une zone de rencontre limitée à 20km/h sera aussi mise en place dans la commune afin de prioriser les piéton-ne-s par rapport aux conducteur-ric-e-s et aux cyclistes. L'objectif est d'encourager progressivement et durablement à changer de comportement de conduite et à privilégier les mobilités douces.

Nouvelles signalétiques

Pour que les Romainvillois-es s'habituent à ce nouveau dispositif, une présentation de l'ensemble des secteurs sera réalisée et une signalétique temporaire installée début décembre 2020, remplacée ensuite par une pérenne au 1^{er} janvier 2021.

Un bilan de cette expérimentation sera présenté en Conseil municipal début 2022. La mise en place de la «zone 30» est une première étape d'un projet plus global de refonte du plan de circulation de la ville et du développement des mobilités douces sur le territoire qui fera à terme l'objet d'une concertation.

Des rues et routes apaisées pour toutes et tous... C'est l'objectif de la Municipalité qui vient de prendre la décision de faire de Romainville une «ville 30» à 100% à partir du 1^{er} janvier 2021. Autrement dit, aucun véhicule ne pourra rouler à plus de 30 km/h dans la commune sous peine d'être verbalisé. Pour l'heure, 26,9% du territoire communal est pourvu de zones 30. Or, on dénombre encore en moyenne 37 accidents par an à Romainville, dont certains survenant parfois aux abords d'écoles.

Pour Hakim Saidj, Maire-adjoint, en charge de la Tranquillité publique, de la Prévention, de la Propreté et du Lien intergénérationnel «ce passage en zone 30 est un premier signal fort que nous

souhaitons envoyer pour favoriser un espace public partagé et plus sûr. Cette expérimentation qui a vocation à se pérenniser est une première étape d'une concertation plus large sur les mobilités à Romainville. Dans le cadre des journées organisées par la Ville en partenariat avec la prévention routière, je souhaite par ailleurs que cette mise en place de la «zone 30» serve de support pédagogique auprès des plus jeunes.»

Une question de sécurité

Aussi l'enjeu de la «ville 30» est d'abord celui de la sécurité routière. En limitant la vitesse en ville, on veut réduire le risque d'accident et surtout sa gravité. On sécurise aussi le parcours des piéton-ne-s et des vélos.

Toujours en lutte contre le Covid-19!

Face à une situation sanitaire qui continue de se dégrader, le gouvernement a décrété l'État d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire et un couvre-feu a été instauré depuis le 17 octobre. Avant cela, Romainville, comme toute l'Île-de-France, était placée en zone d'alerte maximale depuis le 8 octobre. Dans ce contexte, la Municipalité poursuit plus que jamais sa mobilisation pour aider et accompagner les Romainvillois-es.



gratuits de dépistage de Covid-19 sont organisés dans différents points de la commune. En septembre, quatre sessions de dépistage ont été organisées. N'hésitez pas à consulter le site internet de la Ville pour connaître les prochaines dates.

Des maraudes de prévention

Prochainement, des maraudes se déploieront dans les différents quartiers de la ville, avant 21 heures. Les associations locales iront à la rencontre des habitant-e-s afin de les sensibiliser aux bons gestes à adopter et au respect du couvre-feu décrété afin de casser la chaîne de transmission du virus.

Pour faire face aux conséquences de la pandémie de Covid-19, la Municipalité a développé différentes actions pour aider les habitant-e-s au quotidien.

barrières, notamment le lavage des mains, y est appliqué et les salles de classe sont dotées de lingettes et de distributeurs de savon. Enfin, les rassemblements d'élèves y sont strictement limités.

Cellule de veille Covid-19

Une cellule de veille Covid-19, qui se tient chaque semaine, a été mise en place pour répondre au mieux aux impacts économiques, sociaux et éducatifs de la crise. Présidée par le Maire, cette cellule est composée d'élue-s de la majorité et de l'opposition, ainsi que de représentant-e-s des services municipaux.

Un protocole exigeant dans les écoles

Dès la rentrée scolaire, un protocole sanitaire exigeant a aussi été instauré dans les écoles de la commune. Les adultes au sein des établissements scolaires doivent porter un masque à l'intérieur comme à l'extérieur. Un renforcement des gestes

Suivi local des cas contacts

Un dispositif local de suivi des cas contact a aussi été mis en place suivant les directives de l'Éducation nationale. Si un cas de Covid-19 est déclaré dans un établissement, une procédure de suivi des personnes considérées comme «contacts» est alors déployée par les directions d'école et les services municipaux. Les décisions de fermeture de classe sont prises par l'Éducation nationale et l'Agence Régionale de Santé qui assure le suivi des cas contacts.

Masques et tests gratuits

Chaque samedi une distribution gratuite de masques a lieu lors des permanences des élu-e-s de 10h à 13h. Enfin, des tests

Où se procurer des masques ?

Lors de la permanence des élu-e-s les samedis de 10h à 12h :

- Espace Jacques-Brel (Bas-Pays)
Rue de la Poix-Verte - 01 49 15 55 39
- Espace Marcel-Cachin (Centre)
30, rue de la Résistance - 01 71 86 60 40
- École Fraternité (Trois-Communes)
Entrée par le 77, rue de la Fraternité
- Pôle éducatif Maryse-Bastid (Youri-Gagarine)
11, rue des Fontaines

■ Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (d'un livret de famille pour les enfants de plus de 11 ans).

■ Distribution d'un masque par personne.

Des Assises pour la réussite de tous les jeunes Romainvillois-es



La Ville se bouge pour la réussite des jeunes ! La Municipalité lance les Assises de l'Enfance et de la Jeunesse. Objectif : améliorer et adapter l'offre des services municipaux à l'attention des 0-25 ans.

« Les Assises de l'Enfance et de la Jeunesse vont permettre d'établir une photographie de la situation actuelle et de mener des débats citoyens sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Nous avons souhaité

entreprendre cette démarche de manière participative en impliquant les jeunes et les acteur-ice-s de la communauté éducative pour soutenir une citoyenneté éclairée » explique Tony Laïdi, Maire-adjoint à l'Épanouissement et la réussite de la jeunesse et aux Sports. Ce dernier

pilotera les Assises de l'enfance et de la Jeunesse aux côtés d'Élodie Girardet, Maire-adjointe en charge de la Petite Enfance, de l'Éducation et des Affaires scolaires. À l'occasion de ces Assises, tous les sujets éducatifs majeurs organisés autour de six thématiques seront soumis à réflexion et discussion



afin de mieux répondre aux besoins des jeunes Romainvillois-es.

Les clés de la réussite

« Les jeunes ont durement été éprouvé-e-s depuis le début de cette crise sanitaire. Plus que jamais, nous devons les accompagner et mettre toute l'énergie nécessaire pour réunir les clés de leur réussite, plus que jamais nous avons besoin de travailler à l'émancipation et à l'ouverture du domaine des possibles de nos jeunes » poursuit l'élue. Dans le respect des conditions et des règles sanitaires, les Assises de l'Enfance et de la Jeunesse donneront lieu jusqu'en 2021 à des temps de consultation et de débats, dont des soirées de l'éducation dans différents quartiers de la ville. Les rythmes scolaires seront la première thématique mise sur la table en novembre, mais ce sont aussi les modes de garde pour les enfants avant leur scolarisation, l'accueil périscolaire, les activités culturelles, sportives et de loisirs, la restauration scolaire, la formation et l'accès au premier emploi qui seront mis en débat.

Co-construire l'avenir

Lors de cette grande consultation, les jeunes, leurs familles, mais aussi des élu-e-s, des représentant-e-s des services municipaux et les différent-e-s acteur-ice-s de la communauté

éducative seront force de proposition. En amont de chaque concertation et pour chaque thématique, un « cahier du présent » sera rédigé par les services municipaux concernés. Il s'agit dans un premier temps de réaliser un diagnostic partagé permettant d'évaluer les politiques publiques locales. Ce cahier permettra ensuite, aux concertés, d'orienter leur réflexion et de coconstruire des réponses adaptées qui constitueront un « cahier de l'avenir » des services publics à l'attention des 0-25 ans. À l'issue des Assises, la Municipalité présentera ce cahier dont la mise en œuvre fera l'objet d'une évaluation à mi-mandat.

Les Assises, épisode 1 : s'épanouir à l'école

Dès le mois de novembre, la première concertation autour de la thématique des rythmes scolaires va démarrer. Il s'agira pour la Ville de collecter les doléances des familles, d'organiser les échanges entre l'Éducation nationale, les services municipaux et professionnel-le-s concerné-e-s afin de construire une proposition pour l'organisation des temps scolaires en maternelle et en élémentaire pour la rentrée 2021. La concertation se déroulera selon des modalités dictées par la situation sanitaire et pourrait se dérouler en partie de manière

dématérialisée via une plateforme participative en ligne. Fin novembre, un « cahier du présent » des propositions faites devrait être rédigé, ce qui donnera l'occasion d'un vote en conseil d'école fin novembre.

PAROLE D'ÉLUE

Élodie Girardet,
Maire-adjointe en charge
de la Petite Enfance,
de l'Éducation
et des Affaires scolaires

« Avec les Assises de l'Enfance et de la Jeunesse, nous voulons replacer les enfants et la famille au cœur de nos préoccupations. Dans une première phase, nous allons nous interroger sur les rythmes scolaires. Dans cette réflexion, nous devons avec l'ensemble des services municipaux concernés revoir notre offre d'activités et de services pour la rendre plus adaptée, plus lisible et pertinente au regard des besoins exprimés par les familles et l'Éducation nationale. Que ce soit en termes d'activités sportives, culturelles ou de loisirs, ou bien concernant les modes de garde ou d'accompagnement des familles, notre préoccupation c'est de savoir ce que la collectivité peut apporter de mieux et de plus innovant pour faciliter le parcours de réussite des jeunes. »

Vers une démocratie participative renforcée

Transparence, concertation et co-construction...Tels sont les leviers que la Municipalité souhaite mettre en œuvre pour construire l'avenir de Romainville avec les Romainvillois-es. Explications.



alimenter le travail du Conseil municipal. C'est donc à un va et vient entre action citoyenne, travail technique des services de la Ville et élu-e-s qui sera au cœur de la construction de l'action publique de demain.

Concertation et co-construction territorialisée

Mais en parallèle, la Ville mettra en place des espaces de participation des habitant-e-s territorialisé-e-s, afin que chacun-e puisse s'exprimer sur son quartier et ses évolutions. Les conseils citoyens seront renouvelés et repensés pour permettre le déploiement partout de politiques publiques répondant à l'impératif d'égalité territoriale. Enfin, chaque projet structurant sera l'objet d'une concertation des habitant-e-s.

"C'est à l'échelle locale et municipale que nous avons la possibilité et le devoir de renforcer la démocratie locale et d'inviter les habitant-e-s à co-construire l'avenir de leur territoire. Et pour cela, nous voulons trouver des outils innovants qui permettent d'installer la participation citoyenne de manière pérenne» explique Samira Aït Bennour, première Maire-adjointe, déléguée à l'Égalité territoriale, à la Démocratie participative, à l'Habitat et à la Salubrité publique. En octobre, le Conseil municipal a voté une délibération pour le renforcement de la démocratie locale et de la participation citoyenne à Romainville. Pour mener à bien ce projet qui traduit une attente forte des habitant-e-s, la Ville souhaite d'une part faire entrer le et la citoyen-ne au cœur du processus décisionnel par thématique, et d'autre part, relancer des lieux de participation citoyenne territorialisée.

Faire entrer le et la citoyen-ne au cœur du processus décisionnel

L'objectif est de faire entrer pleinement le et la citoyen-ne dans le fonctionnement démocratique de la collectivité et ses rouages. Ainsi, le travail qui va être mené vise à articuler finement le fonctionnement institutionnel de la collectivité et la participation des habitant-e-s. Afin de mener à bien son projet, la Municipalité va missionner un bureau d'études spécialisé. Son rôle sera de réaliser un diagnostic de la participation citoyenne et d'en cibler les problématiques et les leviers, de définir les dispositifs de concertation et de co-construction avec les habitant-e-s et enfin, de proposer un nouveau modèle pour la démocratie locale à Romainville. Afin d'orienter ses politiques publiques et d'assurer leur transparence, des instances de concertation composées d'élu-e-s, habitant-e-s, d'acteur-ric-e-s du territoire, vont être créées par thématique pour

Le et la citoyen-ne au cœur du processus: exemple du projet urbain

C'est tout un travail de construction d'un projet urbain cohérent que la majorité municipale souhaite lancer, avec comme marqueur, la place du et de la citoyen-ne dans le processus décisionnel, sur la base d'orientations clairement définies. Ainsi, une commission spécifique avec des citoyen-ne-s travaillera sur le projet urbain afin d'interroger l'amélioration qualitative de l'habitat, les parcours résidentiels pour les Romainvillois-es, la maîtrise des pieds d'immeubles commerciaux pour y implanter des commerces indépendants de qualité, ou encore l'habitat participatif. C'est enfin, sur la base de ce projet de Ville renouvelé que la majorité souhaite une mise en concurrence transparente des différents promoteurs dans l'attribution des fonciers maîtrisés, avec des objectifs clairs d'innovations sociales et environnementales.



Le 2 octobre dernier, une soirée de restitution du projet réalisé par les jeunes street journalistes de Romainville a eu lieu à l'espace Jacques-Brel en présence de de Tony Laïdi, maire-adjoint à l'Épanouissement et la réussite de la jeunesse et aux Sports

La bosse du street journalisme !

Et si vous deveniez street journaliste? Le Point information jeunesse (PIJ) de Romainville lance un atelier d'initiation au journalisme à l'attention des jeunes. Une bonne façon de découvrir un métier tout en faisant connaître sa ville!

Tout a commencé cet été, quand des intervenant-e-s de l'Association de Prévention du Site de La Villette (APSV) sont venu-e-s animer pendant trois après-midi d'août des ateliers de street journalisme au PIJ. Cinq jeunes Romainvillois-es âgé-e-s de 12 à 20 ans ont tenté l'aventure! Ces ados motivés et amoureux de leur ville se sont prêtés au jeu de l'interviewer et de l'interviewé dans le but de composer un petit film par lequel ils ont dressé un sympathique portrait de Romainville.

Journalisme mobile

«Ces moments sur le terrain étaient accompagnés de cours au PIJ développant une approche citoyenne et critique des médias avec une éducation aux informations, une sensibilisation aux fake news, une réflexion sur l'usage des réseaux sociaux.» explique Gildo Ikoca

de Sa, responsable du PIJ et initiateur du projet. Une approche riche donc en à peine trois séances qui a donné envie à toutes et à tous de reprendre l'aventure sur un plus long terme. «L'idée serait d'initier un atelier régulier de street journalisme avec des jeunes qui ont envie de mettre en avant leur ville, leur quotidien et qui ont des idées à proposer» poursuit le responsable du PIJ. Et pour faire du journalisme aujourd'hui, nul besoin de matériel de compétition, un bon téléphone portable et un micro-cravate suffisent.

Alors journalistes en herbe, faites-vous connaître, il y a du boulot pour vous à Romainville!

Renseignements :

Au Point information jeunesse
14 rue Veuve-Aublet
01 71 86 60 46

Romane, 12 ans, street journaliste

«J'ai trouvé ça très chouette d'apprendre à interviewer, à filmer et photographier! On a pu aller rencontrer les habitant-e-s et leur poser des questions sur leur vie, leur quotidien pour faire un reportage au sujet de Romainville. Nous avons aussi appris pas mal de choses sur les médias, c'était très intéressant.»



L'art s'invite en classe !

À l'initiative du Pavillon, lieu culturel, artistique, philosophique et festif de la Ville de Romainville, un pont se crée chaque année entre les arts et l'école. Cette année, c'est au Collège Gustave-Courbet et à l'école Henri-Barbusse que ça va bouillonner de culture !

Cette année, des élèves du collège Gustave-Courbet sont invité·e·s à participer à des sessions class'art ! Une belle initiative portée par le Pavillon en collaboration avec le CDI du collège. Les enfants pourront rencontrer et travailler avec la compagnie Okto deux après-midi par semaine. Invité·e·s à découvrir l'expression et l'improvisation théâtrale avec des comédien·ne·s et danseur·euses professionnel·le·s, ils et elles auront aussi l'occasion de côtoyer leur univers original et poétique. Mais ils et elles pourront aussi s'emparer des questionnements et réflexions portés par cette compagnie engagée. Au programme : réflexion sur les genres, les stéréotypes et les discriminations.

Expressions théâtrales

À l'école Henri-Barbusse, la compagnie de théâtre Romainvilloise Freaks et Compagnie rencontrera cette année les enfants de l'Unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants (UP2A). Ces rencontres hebdomadaires à l'école entamées en octobre ont pour but d'aider des élèves ne parlant pas couramment la langue française à mieux la comprendre et la maîtriser. Par un travail d'expression orale et artistique guidé par les comédien·ne·s de la compagnie, les enfants seront invité·e·s à parler de leur vécu pour construire ensemble un récit autour du voyage, de l'école et de la différence. Une belle aventure en préparation !



AGIR POUR VOUS

La Ville consolide son offre sportive, culturelle et de loisirs

En septembre, la Ville a investi des fonds complémentaires afin d'élargir son offre en termes d'activités culturelles, sportives et de loisirs. Objectif : ajuster l'offre à la demande.

De nombreuses familles Romainvilloises se sont inscrites à la rentrée aux Ateliers du Temps libre proposés par le service Action Éducative et le service des Sports dans les espaces de proximité et les équipements sportifs municipaux. Il faut dire que l'offre est variée et attractive : gym, sports collectifs, danse, théâtre, arts créatifs et visuels, apprentissage des langues... Il y en a pour tous les âges et tous les goûts !

25000 euros supplémentaires

Partant de ce constat, la Municipalité a décidé d'accorder 25000 euros supplémentaires au budget des Ateliers du Temps libre afin de proposer des créneaux d'activité dédoublés et ainsi une plus grande capacité d'accueil. Grâce à cet investissement, toutes les personnes sur listes d'attente ont été recontactées par les services municipaux et ont pu finaliser leur inscription. Ce sont donc près de 500 familles qui bénéficient cette année, à des tarifs très abordables, des nombreuses activités proposées lors de ces ateliers qui ponctuent agréablement le quotidien des Romainvilloises et des Romainvillois de tous les quartiers.



À la rentrée, on comptait d'ailleurs 343 familles inscrites à ces activités sportives, culturelles et de loisirs. Cependant, plus de 130 autres familles ont dû être mises sur liste d'attente.



Plaine centrale au cœur la cité Marcel-Cachin.

AGIR POUR VOUS

Plateforme Échanger Habiter pour plus de mobilité dans le logement social

Depuis septembre, la Ville adhère à la plateforme Échanger Habiter. Cette bourse d'échange de logements sociaux en ligne permet aux locataires du parc social de construire plus librement leurs parcours résidentiels.

"Je reçois beaucoup de personnes en rendez-vous très longtemps de pouvoir changer d'appartement et qui n'obtiennent aucune proposition. Or, les besoins des locataires varient au cours du temps que cela soit en raison d'un changement de travail, d'une recombinaison familiale, de l'évolution des ressources... L'intérêt de cette plateforme, c'est qu'elle permet un contact direct entre les locataires et elle facilite leur accès à un logement plus adapté à leurs besoins. Ces derniers ont la possibilité de devenir davantage acteur·rice·s de leurs parcours résidentiels" explique Samira Aït Bennour, première Maire-adjointe, déléguée à l'Égalité territoriale,

à la Démocratie participative, à l'Habitat et à la Salubrité publique. Plus d'une trentaine de bailleurs dont Seine-Saint-Denis Habitat mais aussi I3F et Batigère sont déjà adhérents. «Cependant, les locataires du contingent de logements de la Ville ne pouvaient pas accéder à cette bourse d'échange» précise l'élue.

Plus de 10 000 annonces

Aussi la Municipalité a rejoint la centaine de collectivités territoriales inscrites afin de répondre à ce besoin exprimé par les Romainvillois·es. Chaque locataire du parc social à Romainville a la possibilité désormais de créer gratuitement un profil détaillé de son logement sur la plateforme. Cette dernière relaie en moyenne 10 000

annonces que chacun·e est libre de consulter. Les échanges de logements peuvent se faire d'un bailleur à un autre, d'une ville à l'autre. Chacun·e est libre de chercher un appartement plus grand ou plus petit en fonction de ses besoins. Les visites s'organisent entre locataires et si ces dernières sont concluantes, une commission se réunit pour valider l'échange. Depuis son lancement en 2018, Échanger Habiter a permis à plus de 700 familles de trouver leur logement. À bon entendre !

Infos pratiques :

Plateforme en ligne Echanger Habiter www.echangerhabiter.fr

Vœu en hommage à Samuel Paty, adopté à l'unanimité du Conseil municipal

Samuel Paty, à jamais pour nous, ce nom raisonnera comme un symbole. Symbole de cette volonté indéfectible de transmettre à tous les enfants de la République les outils intellectuels d'un rapport au monde, d'un rapport à l'autre apaisé.

Symbole de nos libertés fondamentales, de notre liberté de croire ou de ne pas croire, de notre liberté de penser. Symbole de la transmission de ce socle commun que nous chérissons tant. Et ici, nous voulons rappeler notre attachement et notre gratitude sans faille à nos enseignants qui font face, chaque jour et parfois trop esseulés, à la réalité d'une société de plus en plus traversée par la violence. À ces héros anonymes de la transmission de nos valeurs, nous voulons dire humblement au sein de ce Conseil municipal, que nous les soutenons et que nous sommes à leur disposition pour répondre ensemble aux difficultés qu'ils rencontrent.

Samuel Paty, tel est aujourd'hui notre nom, à tous. Assassiné par ce fanatisme dont l'effroi qu'il suscite vise à briser notre capacité à faire société. Qui tente d'ancrer la division entre nos compatriotes musulmans et le reste de nos concitoyens. Jamais nous ne céderons.

Jamais nous ne céderons aux pulsions de vengeances que ce fanatisme veut ancrer dans nos esprits. Nous le proclamons : le terrorisme est l'arme du faible ! À ne savoir conquérir les cœurs on ne peut qu'arrêter de les faire battre. Face aux porteurs de haine, toute la force de la République doit s'opposer !

Néanmoins, nous devons comprendre, non pas pour excuser mais pour soigner les maux et tenter d'éviter que de tels actes odieux ne se reproduisent. Nous devons comprendre ce qui a pu faire basculer nos semblables vers tant de haine et vers la négation de ce qui fonde notre humanité. À quel moment l'espoir d'un au-delà fantasmé devient-il plus attirant que d'affronter le réel vécu au quotidien ? À quel moment ne pouvons-nous plus dialoguer sereinement pour parler de la place des religions et trouver des réponses collectives à ces tragédies ? Agir sur ce réel, et sa compréhension telle doit être notre mission à tous.

Humblement, collectivement nous travaillerons avec tous, enseignants, personnels de l'Éducation nationale, associations, parents d'élèves à développer l'esprit critique de tous nos jeunes au service de leur émancipation.

Mais nous le disons ici tout aussi fermement, car nous voyons déjà fleurir les discours nauséabonds qui soufflent sur les braises, tentent de faire d'amalgames des solutions. Jamais nous n'accepterons toutes ces initiatives qui créent de la division là où nous avons besoin de concorde.

Nous rappellerons sans cesse, que la beauté de nos valeurs c'est qu'elles sont celles de la tolérance et des droits pleins et entiers des citoyens. Nous rappellerons sans cesse que nous mettrons tout en œuvre pour protéger nos habitants et préserver ce qui nous rassemble au quotidien, dans nos villes.

Ici, nous réaffirmons que dans les difficultés une fois encore, nous saurons faire bloc, en assumant ce que nous sommes, en portant fièrement nos valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité.

Les élu-e-s du Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020 LES DÉBATS ET LES DÉCISIONS



■ M. Marc ELFASSY, Maire-adjoint a été désigné représentant de la Ville de Romainville au sein de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Enercoop ». 26 pour, 8 abstentions (Romainville Unie)

■ M. Marc ELFASSY Maire-adjoint a été désigné pour représenter la Ville de Romainville à l'assemblée Générale de la « Société Coopérative Électrons Solaires » en tant que titulaire et M^{me} Pilar SERRA,

DIRECTION GÉNÉRALE

■ Note d'information sur la situation sanitaire et la mise en place d'une « cellule Covid-19 ». Le Conseil municipal a pris acte de la présentation de cette note d'information.

VŒU

■ Vœu visant à donner au Centre Hospitalier Intercommunal André-Grégoire de Montreuil, les moyens de la préservation et du développement de son activité. À l'unanimité

POLITIQUE DE LA VILLE

■ Versement de la part communale 2020 aux associations dans le cadre de l'appel à projets annuel du contrat de ville. À l'unanimité

AMÉNAGEMENT

■ Approbation de la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) pour le projet de la société ETIK Promotion dans le périmètre du PUP des Bas-Pays à Romainville. À l'unanimité

■ Approbation de l'avenant n°4 de la Convention d'intervention foncière tripartite conclue entre l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), Est Ensemble et la commune de Romainville. À l'unanimité

■ Approbation de la convention relative à l'opération de Tramway T1 de Bobigny à Val-de-Fontenay sur le territoire de la commune de Romainville. À l'unanimité

DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association « Lab3S » (Laboratoire Sols Savoirs Saveurs) et désignation de M. Stéphane DUPRÉ, Conseiller municipal pour représenter la commune de Romainville aux assemblées générales de l'association. 28 pour, 2 contre (Romainville Unie), 4 abstentions (Romainville Unie)

Maire-adjointe, en tant que suppléante. 26 pour, 8 abstentions (Romainville Unie)

■ Approbation à la souscription de parts sociales au capital de SCIC « Construire solidaire ». 26 pour, 8 abstentions (Romainville Unie)

RESSOURCES HUMAINES

■ Approbation de la création d'un poste d'animateur-riche périscolaire à temps non complet pour la Maison de la Philo, à raison de 20h par semaine. À l'unanimité

■ Approbation de la convention de mise à disposition de services de la Ville avec l'Établissement Public Territorial Est Ensemble. À l'unanimité

FINANCES

■ Approbation de la convention de prise en charge des dépenses et des recettes liées aux services de la Ville mis à disposition avec l'Établissement Public Territorial Est Ensemble. À l'unanimité

■ Le Conseil municipal a approuvé la convention attributive de subvention de l'État pour le projet d'aménagement d'une épicerie sociale et solidaire sur le territoire communal et celui relatif à des travaux d'aménagement et de réhabilitation du quartier Youri-Gagarine. À l'unanimité

■ Le Conseil municipal a validé que la Ville de Romainville apporte sa garantie d'emprunt à la Société VILOGIA. À l'unanimité

CULTURE-ÉDUCATION

■ Le Conseil municipal a approuvé la modification du règlement intérieur instituant une Charte des accueils de classes des établissements scolaires de Romainville à la médiathèque Romain-Rolland. À l'unanimité

ACTION ÉDUCATIVE

■ Le Conseil municipal a validé l'attribution de subventions municipales dans le cadre de Projets d'Action Éducative (PAE) portés par le Collège Pierre-André-Houël. À l'unanimité

CULTURE-HANDICAP

■ Approbation d'une convention entre la Ville de Romainville et l'Association Bête à Bon Dieu Productions. À l'unanimité

SANTÉ

■ Approbation de la convention de subvention pour la coordination du Contrat Local de Santé. À l'unanimité

■ Approbation de la convention triennale de subvention relative à la prévention de l'obésité au titre du fonds d'intervention régional (FIR), entre l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et la Ville de Romainville. À l'unanimité

■ Le Conseil municipal a approuvé la convention formalisant l'engagement de SOLIMUT Mutuelle et de la commune, à proposer une mutuelle communale, avec des garanties et cotisations négociées, à toutes les habitantes et les personnes qui travaillent à Romainville. À l'unanimité

HABITAT

■ Approbation de l'adhésion à la plateforme « Échanger/Habiter ». À l'unanimité

EMPLOI/INSERTION

■ Approbation de la Convention entre la Ville de Romainville et le Conseil départemental sur la mise en œuvre des clauses sociales en Seine-Saint-Denis. À l'unanimité

■ Le Conseil municipal a approuvé la préfiguration de l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES). À l'unanimité

■ M. Tony LAÏDI, Maire-adjoint a été désigné pour représenter la Ville de Romainville au sein de la Mission locale intercommunale MIEU-93 en tant que titulaire, et M. Mathieu LANGLOIS, Maire-adjoint, en tant que suppléant. 26 pour, 8 abstentions (Romainville Unie)

■ M. Mathieu LANGLOIS, Maire-adjoint a été désigné pour représenter la Ville de Romainville au sein de l'association intercommunale Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) en tant que titulaire, et, M^{me} Sofia Dauvergne, Maire-adjointe en tant que suppléante. 26 pour, 8 abstentions (Romainville Unie)

VOIRIE

■ Information au Conseil municipal relative à la mise en œuvre d'une circulation apaisée. À l'unanimité

VŒU

■ Vœu visant à appeler l'État à cesser l'affaiblissement des marges de manœuvre fiscales des collectivités territoriales et à donner à ces dernières les moyens du plein exercice du principe de libre administration. 33 pour, 1 contre (Romainville Unie)

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le Maire, les Maires-adjointes et les Maires-adjoints



François DECHY
Maire de Romainville
Conseiller territorial d'Est Ensemble
Conseiller métropolitain délégué au Développement de l'Offre d'Insertion et à la Création de l'Observatoire Métropolitain de l'Insertion



Samira AÏT BENNOUR
Première Maire-adjointe
Égalité territoriale
Démocratie participative
Habitat
Salubrité publique



Hakim SAIDJ
Maire-adjoint
Tranquillité publique
Prévention
Propreté
Lien intergénérationnel



Sofia DAUVERGNE
Maire-adjointe
Action sociale
Santé
Solidarités
Retraités



Vincent PRUVOST
Maire-adjoint
Urbanisme
Aménagement - Mobilités
Lutte contre les pollutions
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Élodie GIRARDET
Maire-adjointe
Petite enfance
Éducation
Affaires scolaires



Marc ELFASSY
Maire-adjoint
Transition Écologique



Tuyet-Vân PHAM
Maire-adjointe
Culture
Fêtes
Vie associative



Mathieu LANGLOIS
Maire-adjoint
Vie économique locale
Commerces, Entrepreneuriat
Économie Sociale et Solidaire
Innovation - Emploi



Pilar SERRA
Maire-adjointe
Finances
Budget climat
Évaluation de l'impact des politiques publiques



Tony LAÏDI
Maire-adjoint
Épanouissement et réussite de la jeunesse
Sports

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec délégation



Nader BEYK
Conseiller municipal délégué
Ressources Humaines
Dialogue social



Marianne CAMARA
Conseillère municipale déléguée
Éducation à l'Environnement
Mission Zéro Déchet



Coralie LEFEBVRE
Conseillère municipale déléguée
Lutte contre les discriminations
Droits des femmes
Accessibilité
Handicap



Lennie NICOLLET
Conseiller municipal délégué
Coopération décentralisée
Europe
International

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Yvon LEJEUNE
Conseiller municipal
Relations Police/justice
Transparence de la vie publique



Issam SAHLI
Conseillère municipale
Soutien à la parentalité



Brigitte MORANNE
Conseillère municipale
Santé
Conseillère territoriale d'Est Ensemble



Nathalie GAUMONDY
Conseillère municipale
Place de l'animal dans la ville

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Stéphane DUPRÉ
Conseiller municipal
Démocratie alimentaire



Denis MOREAU SEVIN
Conseiller municipal
Economie en transition
Mobilités durables



Marie-Christine POUSSIN
Conseillère municipale
Écologie urbaine



Julie LEFEBVRE
Conseillère municipale
Biodiversité
Première Vice-Présidente du Conseil territorial d'Est Ensemble. - Développement économique, Emploi et Insertion



Salah-Eddine BELATTAR
Conseiller municipal
Débat budgétaire
Pilotage financier



Élodie CASANOVA
Conseillère municipale
Épanouissement de l'enfant



Manuel MARQUES
Conseiller municipal
Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
Entrepreneuriat



Kevin COHEN
Conseiller municipal
Mémoire
Anciens combattants
Lien intergénérationnel

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales de l'opposition : Romainville Unie



Cécile PHILIPPIN
Conseillère municipale
La République en Marche



Daouda GORY
Conseiller municipal
Parti Socialiste
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Soraya JEBARI
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Bruno LOTTI
Conseiller municipal
Parti Socialiste



Tassadit CHERGOU
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Stéphane WEISSELBERG
Conseiller municipal
Romainville Écologie



Isabelle MICHELOT
Conseillère municipale
Romainville Écologie



Ali KISSI
Conseiller municipal
Parti Socialiste

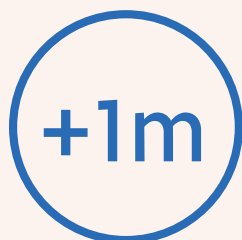
COVID-19 – RESTONS VIGILANT·E·S, ENSEMBLE

Continuons à adopter les bons gestes



Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble de l'espace public et les lieux ouverts au public pour les personnes de 11 ans et plus

Sous peine d'une amende de 135 euros



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Éviter de se toucher le visage

Prenez soin de vous et de vos proches !